

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 18 Mai

POUR LA PROVINCE

A Paris, il est souvent de mode de railler la province ; nous sommes très heureux de trouver dans une excellente revue parisienne, la *Vie contemporaine*, une défense très finement écrite de cette province tant décriée :

... Ce qui est une légèreté aveugle et sans excuse, dit notre confrère, c'est le mépris gouaillier qu'il nous arrive si souvent d'affecter à l'égard de la province. Un provincial, fi donc ! En province, l'indigence ignore la dernière chanson d'Yvette Guilbert. Se moquer de la province et n'y voir qu'une chose vieille, grise, ennuyeuse et morte, cela est pour plusieurs une sorte d'élégance, une pose, ou même, qui pis est, une conviction.

Comme si la vie nationale n'était pas intéressante sous toutes les formes ! Comme s'il n'y avait point, dans le moindre arrondissement de France, des cœurs qui battent et des volontés qui travaillent, des souvenirs qui dorment et des gloires qui germent ! Comme si la patrie n'était pas un organisme où le sang circule sans cesse du centre aux extrémités et des extrémités au centre ! Et ne serait-il pas plus équitable et plus intelligent, au lieu de prodiguer contre ses concitoyens un vain esprit de raillerie, de songer à leur rendre justice et de chercher à comprendre comment l'éblouissante floraison de la capitale s'alimente des sucs qu'elle tire de tout le territoire, par les ramifications infinies de ses racines.

Citons encore, extrait du même article (intitulé : « Un coin de Bourgogne », et dont l'auteur est M. Hérelle), le mélancolique et délicieux passage suivant sur la vie moderne, comparée à celle d'autrefois :

En l'époque prodigieuse où nous vivons, les conditions de la vie sociale ont subi tant de changements et si rapides, qu'il nous faut aujourd'hui le secours de l'érudition pour nous représenter avec quelque exactitude l'existence de nos bisaïeux ; la perspective

trompeuse du temps nous donne l'illusion qu'il y a une plus grande distance entre le XIX^e siècle et le XVIII^e qu'entre le XVIII^e et le XVII^e ; on dirait qu'il y a eu comme une rupture dans la suites des âges. Il n'y a plus de traditions ; la génération nouvelle ignore sa filiation morale ; les enfants ont cessé de continuer les pères. A quoi cela tient-il ? A mille causes sans doute ; mais il en est une qui, pour n'être pas la plus apparente, a néanmoins son importance.

Une notable partie de la population s'est pour ainsi dire *mobilisée* ; la facilité toujours croissante des déplacements a déraciné du sol natal un grand nombre d'individus ; la centralisation excessive des services publics a produit une armée des fonctionnaires nomades : d'un bout à l'autre du pays circulent des courants d'hommes qui, malgré leurs détours et leurs remous convergent finalement vers la capitale.

On a souvent répété que Paris est le cœur de la France, et je n'en disconviens pas. Mais parfois on se surprend à redouter que ce cœur s'hypertrophie, qu'il n'attire à lui tout le sang de l'organisme, qu'il n'appauvrisse et ne débilitte le reste du corps.

N'est-il pas vrai qu'il y a des milliers et des milliers de personnes qui connaissent à peine le lieu où elles sont nées, qui, à vingt ans, avaient changé dix fois de résidence, qui ne conservent ni dans les yeux ni dans le cœur, aucun souvenir défini du foyer, aucune image persistante d'un lieu où se serait attachée leur âme ? Et, pourtant, n'est-ce point la communauté des souvenirs et la force des traditions qui crée entre les hommes la communion morale ? Le premier noyau du patriotisme n'est-il pas l'amour du clocher ! Et, si ce premier noyau se dissout, n'est-il pas à craindre que le surplus ne s'émiette et ne s'éparpille ?

Hélas ! sans être pessimiste, on a peur par moments d'entrevoir les symptômes d'une décomposition commençante. Pour les clas-

ses supérieures, c'est le dilettantisme sceptique qui énerve les énergies généreuses, c'est la manie des déplacements qui fait qu'on n'a plus de chez soi, c'est le cosmopolitisme qui persuade à ses adeptes que l'essentiel ici-bas est de courir le monde et qu'il est permis de devenir étranger dans son propre pays. Et pour les classes ouvrières, c'est l'internationalisme, dont la menace grandit tous les jours, et qui, après s'être longtemps caché comme un vice honteux, ose enfin étaler et publier ses funestes doctrines et blasphémer ouvertement contre la Patrie !

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

A la Chambre

M. de Mahy interpelle le ministre des affaires étrangères sur la situation à Madagascar.

M. de Mahy, montre que l'influence anglaise est énorme par suite de ses missions, tandis que nos congrégations dissoutes ne peuvent lutter et faire aimer la France.

« Nos congrégations françaises dissoutes sont remplacées par des congrégations étrangères qui empoisonnent jusqu'à l'Algérie ; il faut mettre sous les yeux de la Chambre la carte de France montrant les provinces qu'occupe la Société biblique britannique et étrangère. Or, de tels effets sont secondés par certains même de nos agents. Nous avons vu le consul français à Edimbourg faire de la propagande en faveur du christianisme anglican à Madagascar.

— Le nom de ce consul demandent plusieurs députés.

— Inutile de le nommer, répond M. de Mahy, pourvu que le Gouvernement sache le rappeler au sentiment de son devoir. Il faut décourager tous les efforts du même genre, afin de bien faire entendre au gouvernement hova qu'il est sous notre protectorat, et que ce protectorat doit être effectif. (Applaudissements.) »

M. Develle fait une réponse très vague et qui est très froidement accueillie.

L'incident est clos. La séance est levée.

Poursuites contre Baudin

La Chambre a nommé la commission des poursuites contre Baudin.

Sept commissaires sont favorables et quatre sont opposés à ces poursuites.

aus-i, terrassé par la douleur, et ne se releva plus.

Jean apprenait d'un seul coup, par un journal, toutes ces calamités.

Il resta un moment comme étourdi, chancelant, n'y croyant pas, puis la raison lui revint.

Il héritait ?

Il ne vit plus que la fortune qui lui tombait ainsi du ciel.

Tout arrivait à lui, les biens du père et du frère, les millions de l'oncle.

Il fallait partir...

Il prit aussitôt ses dispositions pour cela, mais il ne voulut pas s'embarasser de Louise.

Il ne voulait pas que son ancienne maîtresse vint le trouver en France, le gêner dans son opulence.

Il rêvait d'autres destinées que d'être l'amant de Louise Poitevin.

Il fallait laisser celle-ci en Amérique avec son enfant.

Il fallait l'y abandonner sans qu'elle soupçonnât son départ, sans qu'elle fut prise du désir de venir le rejoindre en France.

Pour ce, il joua une comédie atroce.

Il arriva chez elle une nuit, plus pâle, plus farouche que jamais, les vêtements en désordre et l'œil égaré.

Il était plus de minuit.

Dans la misérable maison, peuplée de noctambules et d'ivrognes, des gens attardés grouillaient dans les escaliers, mais Louise était couchée depuis longtemps, le bras passé autour du cou de son fils.

M. Lasserre, favorable, a été battu par M. Jaurès dans le 2^e bureau.

Le Budget de 1894

Au conseil de Cabinet tenu au ministère de l'intérieur, M. Peytral, ministre des finances, a donné lecture de l'exposé des motifs du projet de Budget pour l'exercice 1894.

Cet exposé fait ressortir que le gouvernement s'efforce d'établir le Budget de 1894 sur des bases analogues à celui de 1893, afin d'en faciliter l'étude et le vote, et que le système des incorporations est conservé dans la mesure du possible.

Le ministre explique ensuite la procédure suivie en ce qui concerne la réforme du régime de l'impôt des boissons. L'exposé se borne à indiquer les points essentiels de la réforme. De la sorte le Sénat ne sera pas dessaisi et l'on ne perdra pas le bénéfice des travaux accomplis jusqu'à ce jour tant par la Chambre que par le Sénat.

Les boissons hygiéniques sont dégrévées dans une large mesure. Par contre, le droit sur l'alcool est porté à 200 francs.

Enfin, le projet de budget supprime l'impôt des portes et fenêtres. Cet impôt est remplacé par une taxe sur la propriété bâtie, qui sera, suivant la population des villes, de 2 fr. 40, 2 fr. 30, 2 fr. 20 et 1 fr. 50.

Le gouvernement, pour marquer son désir de voir voter le Budget avant l'expiration de la législature, a résolu d'incorporer les contributions directes dans le projet de budget.

La santé de M. Carnot

La crise épathique dont le président de la République a été atteint, samedi, est en pleine voie de guérison.

Ce n'est plus maintenant qu'une question de deux ou trois jours de repos.

Les voyages ministériels

M. Charles Dupuy, président du Conseil, se rendra le 11 juin à Albi, pour assister aux fêtes du concours régional.

Les membres du gouvernement désignés pour assister aux fêtes de Toulouse, quitteront Paris samedi prochain, à huit heures du soir et seront de retour mardi matin.

Le général Dodds

Le général Dodds a assisté, mardi soir, à la représentation de l'Opéra, dans la loge du président de la république.

Aucun incident à signaler.

Elle ne dormait pas... elle regardait dormir le petit être à la lueur d'une lampe à pétrole brûlant sur une chaise.

Il y avait quinze jours qu'elle n'avait pas vu Jean, et elle se figurait, — elle ne savait pas pourquoi, — qu'il viendrait cette nuit-là, et cette pensée la tenait éveillée.

Cependant, quand elle entendit sonner minuit, elle recommença à désespérer.

Il ne viendrait pas encore.

Il l'avait totalement abandonnée...

N'avait-il pas même quitté New-York.

Elle commençait à en avoir la crainte.

Oh ! si cela était.

S'il la laissait là, seule, dans sa misère, dans cet enfer dont elle était une des damnées.

Elle n'osait pas même s'arrêter à cette pensée.

Des frissons la secouaient tout entière.

Mourir là, isolée, il lui semblait que c'était mourir vingt fois.

Et son fils, son fils qu'elle pressait de temps en temps tout en dormi sur son sein comme pour s'assurer qu'il était toujours là, quel avenir lui serait réservé ?

Pendant qu'elle roulait dans son esprit ces pensées amères, désespérées, un bruit se fit entendre à travers tous les bruits de l'escalier.

Elle dressa la tête, livide, et elle écouta de toutes ses oreilles.

Elle ne se trompait point.

C'était son pas, son pas, qu'elle eût reconnu entre mille autres.

Il montait les marches et plus il se rapprochait, plus elle était sûre que c'était lui.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

33

LE

GARÇON DE JEU

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DEVINERESSE

V

Elle s'empressait aussitôt autour de lui pour le reconforter, pour le remettre... puis, quelques jours après, il disparaissait de nouveau.

Jean ne lui avait rien dit, rien appris. C'est à peine s'il avait une ou deux fois regardé et embrassé son enfant.

Il ne lui avait point demandé comment elle vivait et ne semblait point s'en inquiéter.

Quand elle se plaignait de sa fatigue, de sa misère, il répondait durement.

— Que veux-tu que j'y fasse ? Je suis plus malheureux que toi... La déveine me poursuit, une déveine noire, collante comme le bitume.

Cette fois, elle s'était enhardie à lui dire.

— Tu devrais travailler, chercher un emploi.

Il l'avait toisée si dédaigneusement qu'elle avait senti des frissons passer dans ses os.

Est-ce qu'un Morlac pouvait travailler.

Il passait son existence dans les tripots de bas étage.

Il ne gagnait jamais, mais il récoltait autour du tapis vert, sortant de quelques poches heureuses, des pièces de monnaie avec lesquelles il espérait toujours se refaire. Il les gnetait avec l'appret d'un chien affamé autour d'une table servie.

Il commençait d'ailleurs à se dégoûter de l'Amérique. Le mal du pays le tenait.

Il avait appris par les journaux français, qu'il lisait assidûment, le mariage de Reine avec son frère. La blessure avait été rapidement guérie. Peut-être son père avait-il oublié ce qui s'était passé. Peut-être Julien ne lui en gardait-il pas rancune, maintenant qu'il n'avait plus rien à craindre de lui, qu'il était heureux. Quoiqu'il en fût, il n'osait pas écrire, faire connaître sa retraite, sa détresse. Il avait peur, mettant les autres à la hauteur de ses instincts bas et envieux, de les rendre heureux en apprenant son malheur.

Sur ces entrefaites, et comme si la destinée eût pris à cœur de faire le jeu du dévoyé, une série de catastrophes, rapides comme des coups de foudre, s'abattit sur les hôtes du château de Morlac.

D'abord le vieux duc mourut, puis Reine le suivit rapidement, succombant à la suite de couches malheureuses. L'enfant était venu mort après une opération terrible.

Julien restait seul.

Il erra huit jours comme une âme en peine autour des tombes de ceux qu'il aimait, puis s'alita

Le *Matin* publie un interview du général Dodds sur l'organisation du Dahomey. Le général se déclare partisan de l'administration militaire analogue à celle confiée au colonel Archinard au Soudan.

Les manœuvres navales

Les manœuvres navales qui s'accompliront dans la seconde quinzaine de juillet, avec le concours des réservistes de la flotte, auront principalement trait à la défense des côtes.

La solution d'un problème tactique n'est pas, croyons-nous savoir, dans les préoccupations de l'état-major général, qui a triomphé en cette occurrence, devant le Ministre, des avis du Conseil supérieur de la Marine.

Il s'agit, en utilisant le concours des bâtiments de commerce susceptibles d'être armés en guerre, de tenter des opérations de défense avec tous les éléments dont peut disposer le département de la Marine.

Cette expérience a semblé plus urgente que celle de manœuvres de combat proprement dites.

Le Maréchal de Mac-Mahon

Il se confirme que le maréchal de Mac-Mahon est influencé et très abattu.

Krachs financier

La Société financière, le Comptoir des fonds nationaux, vient de suspendre ses paiements.

Cependant on dit que l'actif de cette banque est supérieur au passif.

Le bruit court que trois des administrateurs de cette Société ont pris la fuite.

Le Père Hyacinthe

Le *Figaro* annonce que M. Loyson, l'ex-père Hyacinthe qui est actuellement à la Grande Chartreuse, entretiendrait une correspondance avec des personnes du Vatican qui espèrent sa soumission.

Miss Maud Gonne

Miss Maud Gonne, la célèbre patriote Irlandaise, vient de visiter les prisonniers politiques irlandais détenus dans les cachots de Portland.

A la suite de cette visite, qui a vivement impressionné la jeune patriote, celle-ci se propose de faire des conférences en France dans le but d'intéresser tous les français au sort rigoureux de ces malheureux prisonniers.

Miss Maud Gonne commencera prochainement, à Paris et en province, une série de réunions sur la situation politique et sociale de l'Irlande.

Arrestations d'anarchistes

La 3^e brigade des recherches a procédé à l'arrestation de cinq anarchistes : les nommés Levellé, Marchand, Boudon, Spamagel et Vinchon, demeurant à Levallois-Perret et Courbevoie.

La préfecture avait été avisée que ces individus se livraient à la fabrication d'engins explosifs dans un terrain contigu à une petite cabane, rue de Guingamp, à Levallois-Perret, où couchait l'anarchiste Vinchon, et appartenant au nommé Boudon.

MM. Fœdé, Tony et leurs agents se sont postés aux environs de cette cabane et ont attendu la sortie des deux anarchistes Boudon et Vinchon, qui ont nié. Ils ont été mis en état d'arrestation.

Au même moment, M. Clément arrêtait dans son lit l'anarchiste Levellé, M. Guillem, commissaire de police à Levallois, arrêtait Marchand

à son domicile, rue du Bois, à Levallois. Le cinquième anarchiste, Spamagel, a été pris à Courbevoie à son domicile, par M. Labussière, commissaire de police de cette localité.

LES BOMBES

La perquisition faite par M. Touny, à la cabane, rue de Guingamp, n'avait rien produit, lorsque M. Touny, commissaire de police, remarqua que le sol, dans l'un des angles de la pièce, semblait avoir été récemment piétiné. Les agents creusèrent l'endroit et ils mirent bientôt à découvert les bombes rangées dans un trou cimenté, qu'une planche, recouverte de terre, fermait. C'était le magasin, le dépôt des dynamiteurs !

LA COMPOSITION DES BOMBES

Trois bombes terminées, se composant de boîtes de conserves en fer-blanc cylindriques et mesurant 12 centimètres, renfermant, maintenus par de la mitraille, un gros tube de verre contenant de la poudre chloratée, et trois ou quatre autres, trois dans les unes, quatre dans les autres, renfermant un produit qui semble être de l'acide sulfurique.

Ces engins sont fort bien fabriqués ; de l'avis de M. Girard, ils devraient produire de redoutables ravages. On a saisi également des flacons renfermant des acides qui seront examinés, des poudres ainsi que des papiers indiquant l'existence d'un groupe de malfaiteurs anarchistes se livrant non seulement à la fabrication d'explosifs, mais au vol. Chez tous on a saisi des pince-monsieur, des fausses clefs et divers outils à l'usage des cambrioleurs. D'autres arrestations sont imminentes.

Le journal *Les Débats* assure que de nouvelles arrestations d'anarchistes sont imminentes.

Terrible explosion

Sedan, 15 mai.

Cette après-midi, vers une heure, une épouvantable explosion s'est produite, au moment de la reprise du travail par les ouvriers, dans la fabrique des draps appartenant à MM. Robert et fils, rue des Fours, 9, et rue des Laboureurs.

Les quatre étages de l'immeuble se sont effondrés. On a retiré des débris les cadavres du directeur, M. Fourrier ; d'un chauffeur, M. Charlier ; de cinq ouvriers et de deux ouvrières.

Six ouvriers ont été blessés, dont trois très grièvement.

La ville est consternée. La garnison, les pompiers et les sociétés de secours aux blessés ont procédé au sauvetage.

On ne sait encore à quoi attribuer le terrible accident qui met en deuil plusieurs familles.

Les autorités se sont aussitôt rendues sur les lieux ; l'aspect de la partie de la fabrique où s'est produite l'explosion est indescriptible.

Les victimes de l'accident sont horriblement défigurées.

Les dégâts d'incendie sont seuls couverts par une assurance.

CHRONIQUE LOCALE

ET REGIONALE

Lycée Gambetta

Dans une visite qu'ils ont faite lundi à notre Lycée, MM. Perroud, recteur de l'académie de

paré pour la guillotine.

Elle fit instinctivement un pas en arrière, puis elle s'écria :

— Ah ! mon Dieu !

Il répondit :

C'est fini !...

Et il se laissa tomber sur un siège près de la porte.

Elle le regarda stupéfaite, effarée.

— Quoi ?... Qui est fini ? .. bégaya-t-elle.

Il se leva, marcha dans la pièce, saccadé, secoué de frissons.

— Je suis las de lutter.

Elle eut un mouvement d'espoir.

Elle tendit les bras.

— Et tu nous reviens ?...

— Je viens te faire mes adieux.

— Tes adieux !... Tu pars.

— Je pars pour un endroit d'où on ne revient pas.

Elle dressa vers lui son regard tout blanc d'angoisse.

— Que veux-tu dire ? .. fit-elle en frémis-sant.

Il eut un sourire narquois.

— Tu n'as pas compris.

— J'ai peur, au contraire, de comprendre.

— Eh bien ! c'est cela... J'en ai assez et je vais me brûler la cervelle.

Elle courut à lui pour le protéger, comme si elle voyait déjà le canon du pistolet à sa tempe.

— Te tuer ? Tu penses à te tuer.

— Que veux-tu que je fasse.

— Et ton fils ? Et moi.

Toulouse ; Izenic, inspecteur d'académie ; Costes, maire de Cahors ; Talou, député ; Daynard, conseiller municipal, et Rodolphe, architecte départemental, les plans et devis des travaux de restauration présentés par ce dernier, ont été approuvés. On a décidé que la bibliothèque restera annexée à l'établissement.

Les travaux s'élèveront à la somme de 386,000 fr. dont la ville devra prendre la moitié à sa charge. C'est dans la prochaine séance que la demande de ce crédit sera soumise à notre conseil municipal.

Vente Meissonnier

La seconde journée de la vente Meissonnier a donné 591,640 fr. Le portrait du maréchal Bessières a atteint le prix de 50,000 fr.

Notre compatriote, M. Larroumet, publie en ce moment à la librairie Baschet, en une édition de luxe, une étude sur l'œuvre du grand peintre, J.-L.-E Meissonnier, sa vie et son œuvre.

Magistrature

M. Galzin, ancien procureur de la République à Cahors, est nommé conseiller à Nîmes.

Assistance publique

M. Hulot, nommé par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 4 mai courant sous inspecteur des enfants assistés du Lot a été installé hier, par M. le préfet, dans ses fonctions.

Tombs militaires 1870-71

On sait avec quelle sollicitude le ministre de l'intérieur s'est toujours occupé des souvenirs qui intéressent la Défense nationale et surtout des sépultures consacrées à la mémoire des soldats tués pendant la guerre de 1870, qui sont confiés à sa garde.

Guidé par le même sentiment, le Ministre de l'intérieur a décidé de faire progressivement restaurer, aux frais de l'Etat, les monuments qui existent dans les départements.

Les chiens errants

M. le Maire de Cahors vient de prendre un arrêté prescrivant les mesures ordinaires pour abattre les chiens mordus, lundi soir, par le chien enragé, et faire tenir en laisse ou museler tous les animaux de l'espèce canine.

Espérons qu'il n'en sera pas de cet arrêté comme de bien d'autres, et que la police veillera à son exécution rigoureuse.

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Antoine Rouget, cordonnier rue St-Priest n° 2, pour avoir laissé vaguer son chien sur la voie publique sans être muselé ni tenu en laisse.

Nous ne pouvons que féliciter la police de la fermeté quelle montre en cette circonstance.

Dans la journée de mardi, la police de notre ville a fait abattre huit chiens, qui avaient été mordus par le chien enragé.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 1^{er} mai 1893

Présidence de M. Cangardel, président semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues. Il signale dans le *Bulletin archéologique de Brive* cinq bulles du pape Urbain V, intéressant le Quercy, et un article sur l'épée de Roland, conservée à Rocamadour.

Il dépose également un ouvrage ayant pour titre : *Études de littérature et d'art*, offert à la Société par M. Gustave Larroumet, mem-

— Vous me suivrez si vous le voulez...

Il était redevenu calme et glacé.

Il semblait ne plus ressentir aucune émotion.

Ses lèvres avaient des plis gouailleurs.

Une pensée entra en elle comme une illumination subite.

Et elle dit.

Ce n'est pas vrai, tu me mens... tu veux me quitter...

Et elle s'accrocha à lui.

Jean de Morlac eut un sursaut de stupeur.

Il parut un moment tout hébété d'avoir été deviné.

Puis son sang-froid lui revint.

Il ricana,

— Tu es folle !

Elle reprit vivement.

— Non, je ne suis pas folle. J'ai lu dans tes yeux, sur ton front.

Il secoua la tête, toujours riant d'un rire for-cé ?

— Quelle plaisanterie !...

Elle s'était dressée aussi en face de lui, hagarde, échevelée, l'œil fulgurant.

— Tu as assez de moi, dit-elle, depuis longtemps.

— Qui me forcerait à revenir te voir, si c'était vrai.

— Tu ne m'aimes plus.

— Pourquoi t'aurais-je emmenée avec moi ?

— Est-ce que je le sais. Peut-être déjà nour-rissais-tu le projet que tu vas mettre à exécution.

— Quel projet ?

— De me laisser ici, perdue, finie, avec mon

bres de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Ce volume, que vient de faire paraître notre éminent confrère, est composé de divers articles dont quelques-uns ont été publiés dans la *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue bleue*.

La Société remercie M. Larroumet de son offre gracieuse et charge un de ses membres de faire l'analyse de ce travail.

M. Caminade lit une étude historique intitulée : *Transfert à Gourdon des cours royales de Cahors, Montcuq, Lauzerte et autres lieux*.

La séance est levée à 10 heures.

Le président,
F. CANGARDEL.

Le secrétaire,
U. CAUNESIL.

COUR D'ASSISES DU LOT

Présidence de M. Cieutat, conseiller à la cour d'Agen

Audience du 16 mai

Infanticide

Le 9 février 1893, Louis Marty se présenta à la mairie de Figeac et déclara au secrétaire que, dans la nuit du 8 au 9 février, sa fille, Marie-Adeline, s'était accouchée, dans son domicile, d'un enfant mort-né ; il ajoutait que l'accouchement avait eu lieu en présence de plusieurs femmes. Le secrétaire répondit qu'il n'était pas possible d'enregistrer le décès et de délivrer le permis d'inhumation sans un certificat de médecin.

Marty rentra chez lui, plaça dans un cabas le cadavre de l'enfant, l'apporta chez le docteur Alibert qui refusa le certificat sollicité. Marty essaya ensuite d'obtenir du docteur Faux le certificat que le docteur Alibert lui avait refusé, mais le docteur Faux voulut voir le cadavre de l'enfant, et, après examen, il ne cacha pas à Marty que sa conviction était que l'enfant avait vécu.

Les époux Marty et leur fille n'ont pas d'antécédent judiciaire. Toutefois, la réputation de la fille est équivoque.

M. Barathon du Monceau occupe le siège du ministère public.

M^e Murin-Bourdin est assis au banc de la défense.

Il résulte de la déclaration des témoins que la femme Marty aurait dissimulé sa grossesse.

L'avocat général demande une condamnation sévère pour la femme Vitrac, auteur principal du crime.

M^e Munin-Bourdin présente la défense des prévenus avec son talent ordinaire.

Après une courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif sur toutes les questions en faveur des trois accusés, qui sont immédiatement mis en liberté.

Audience du 17 mai

Affaire Vergnolles, Serein, âgé de 26 ans. Faux, usage de faux et abus de confiance

Vergnolles, Serein, était au service de la Cie des machines Singer, sous les ordres de l'agent Lescure. Le 27 avril 1890, il informait cet agent qu'il avait loué à un sieur Molles, demeurant à Catus, une machine à coudre et lui transmettait un traité fictif par lequel Molles s'engageait à payer des sommes mensuelles de 15 à 9 fr. ; en même temps il s'entendait avec cet individu, maître de l'auberge dans laquelle il descendait habituellement, pour qu'il payât les sommes à mesure de leur échéance et disposait de la machine dont il s'appropriait le prix ; il procédait de même sous le nom de la veuve Guignes, pour une machine de 148 fr. ; Mardat, 210 fr. ; Pardes, 180 fr. ; Maury, 210 fr. ; Flaujac, 180 fr. ;

enfant. C'était une façon de te débarrasser de moi pour toujours.

Il paraissait ennoyé et gêné...

Son regard devenait fuyant et fauve.

Il fit avec un accent plus violent, plus âpre.

— Je te dis que tu es folle ! Pourquoi veux-tu que je parte ? Où veux-tu que j'aille ?

— En France !

Il retourna brusquement les poches de son pantalon.

— Et de l'argent ?... Puis qu'y ferais-je en France ?... Je ne travaillerai pas, n'est-ce pas.

— Tu resterais chez toi.

Il eut un ricanement gouaillier.

— Dans ma famille.

— Près des tiens qui seraient trop heureux de te revoir, de t'accueillir.

— On voit bien que tu ne sais pas comment je les ai quittés.

— Non, tu ne me l'as jamais dit.

— Je suis parti du château de Morlac, maudit, après un vol et une tentative de meurtre.

Elle était devenue livide.

Elle leva vers lui des yeux épouvantés.

— Après un vol et un meurtre... bégaya-t-elle...

Puis elle murmura sourdement.

— Je ne m'étonne plus si nous sommes si durement punis,

(A suivre.)

Valadié, 210 fr.; Marty, 180 fr.; sauf qu'il dissimulait leur avoir vendu à tempéramment la machine dont il disposait à son gré, et fournissait à échéances lointaines, revêtues de fausses signatures que la Cie mettait dans son portefeuille.

Ces procédés ne pouvaient durer que jusqu'à l'échéance de la première valeur présentée aux clients fictifs; aussi Vergnolle s'empressa-t-il de prendre la fuite, laissant en souffrance les paiements mensuels qu'il avait effectués jusque-là chez l'aubergiste Molles; la traite représentée à celui-ci fut absolument déniée, ainsi que les engagements attribués aux clients dont Vergnolle avait faussé la signature en ayant soin de vendre d'autre part les machines à un acheteur payant comptant et ainsi s'appropriant l'argent.

Les recherches effectuées en Belgique, où Vergnolle paraissait s'être réfugié, n'ont produit aucun résultat.

Cet individu n'a pas d'antécédents judiciaires; mais le nombre et l'habileté des fraudes commises par lui, vis-à-vis d'une administration souvent trompée et particulièrement défiante, dénotent une persistance de volonté et de calculs d'une audace dangereuse.

En conséquence, le nommé Vergnolle Serein, est accusé d'avoir commis des faux, usage de faux et abus de confiance.

Dans son interrogatoire, Vergnolle avoue quelques-uns des faits qui lui sont reprochés.

M. Barathon du Mouceau prononce le réquisitoire.

M. Lacaze, avocat, présenté en termes excellents la défense de son client, dont la jeunesse est, à son avis, la plus parfaite excuse.

Le jury rapporte un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes.

En conséquence la cour condamne Vergnolle à 4 ans de prison et 100 fr. d'amende.

Orage

Un violent orage a éclaté ce matin, de 3 à 4 h. sur Cahors (sud-ouest). La grêle, mêlée à la pluie, n'a pas fait, assure-t-on, un grand mal aux récoltes.

CONCOURS

Spécial interdépartemental, d'animaux reproducteurs de la Race ovine des Causses du Lot A GRAMAT, le Dimanche 25 Juin 1895

PRIMES A DISTRIBUER

1^{re} Catégorie

(Agneaux et Agnelles)

1^{re} Sous-Catégorie : Agneaux d'hiver et Agneaux de printemps

MALES (exposés isolément),

1 ^{er} Prix	80 fr.
2 ^e Prix	70 »
3 ^e Prix	60 »
4 ^e Prix	50 »
5 ^e Prix	40 »
6 ^e Prix	30 »

2^e Sous-Catégorie (FEMELLES)

1^{re} Section (Lots de 5 têtes) provenant de troupeaux formés de moins de 50 brebis

1 ^{er} Prix	70 fr.
2 ^e Prix	60 »
3 ^e Prix	50 »
4 ^e Prix	40 »
5 ^e Prix	30 »

2^e Section (Lots de 10 têtes) provenant de troupeaux formés de plus de 50 brebis.

1 ^{er} Prix	100 fr.
2 ^e Prix	80 »
3 ^e Prix	70 »
4 ^e Prix	60 »

3^e Sous-Catégorie. — Agneaux de l'été

MALES

1 ^{er} Prix	80 fr.
2 ^e Prix	70 »

2^e Catégorie

Antenais (animaux n'ayant perdu que deux dents de lait).

MALES

1 ^{er} Prix	110 fr.
2 ^e Prix	90 »
3 ^e Prix	80 »
4 ^e Prix	70 »
5 ^e Prix	60 »

FEMELLES

1^{re} Section (Lots de 5 têtes) provenant de troupeaux formés de moins de 50 brebis.

1 ^{er} Prix	80 fr.
2 ^e Prix	65 »
3 ^e Prix	50 »
4 ^e Prix	40 »
5 ^e Prix	30 »

2^e Section (Lots de 10 têtes) provenant de troupeaux de plus de 50 brebis.

1 ^{er} Prix	110 fr.
2 ^e Prix	90 »
3 ^e Prix	80 »
4 ^e Prix	70 »

3^e Catégorie

Animaux de plus de 2 ans et ayant au moins deux dents de lait.

MALES

1 ^{er} Prix	110 fr.
2 ^e Prix	90 »
3 ^e Prix	80 »
4 ^e Prix	70 »
5 ^e Prix	60 »

FEMELLES

1^{re} Section (Lots de 5 têtes) provenant de troupeaux de moins de 50 brebis.

1 ^{er} Prix	80 fr.
2 ^e Prix	65 »
3 ^e Prix	50 »
4 ^e Prix	40 »
5 ^e Prix	30 »

2^e Section (Lots de 10 têtes) provenant de troupeaux de plus de 50 brebis.

1 ^{er} Prix	110 fr.
2 ^e Prix	90 »
3 ^e Prix	80 »
4 ^e Prix	70 »

4^e Catégorie

Animaux n'ayant plus de dents de lait

MALES

1 ^{er} Prix	100 fr.
2 ^e Prix	80 »

FEMELLES

1^{re} Section. — Lots de 5 têtes.

1 ^{er} Prix	60 fr.
2 ^e Prix	50 »

2^e Section. — Lots de 10 têtes.

1 ^{er} Prix	80 fr.
2 ^e Prix	60 »

Prayssac

La foire a été belle, mais il s'est fait peu d'affaires sur les bœufs; ils étaient à de bas prix.

Les moutons étaient aussi en baisse. Les gras se vendaient de 60 à 65 cent. le kilo.

Les jeunes porcs étaient bon marché.

Les poules de 45 à 55 cent. la livre.

Les poulets de 75 à 85 cent. la livre.

Les lapins de 20 à 25 cent. la livre.

Les œufs 45 cent. la douzaine.

Le blé de 13 à 15 fr. les 4/5.

Le maïs de 12 à 13 fr.

Les betteraves de 25 à 45 cent. le 100.

Les cerises bigarreaux de 10 à 13 fr. les 50 kilos.

Lundi, il est tombé un peu de pluie; pas assez cependant pour pouvoir labourer.

THEATRE DE CAHORS

DIRECTION DE M. J.-P. GUYOT

Jeudi 18 Mai

Représentation extraordinaire

LES DRAGONS DE VILLARS

Opéra comique en 3 actes mus. de Maillart
PRIX ORDINAIRE DES PLACES

AGRICULTURE

Mildiou (1)

(Suite et fin)

Le lait de chaux agit surtout par la croute qu'il forme, comme moyen mécanique, en s'opposant à la pénétration des feuilles lors de la germination des conidies. L'alcalinité que la chaux donne aux gouttellettes de rosée quand les zoospores sont émises est un obstacle à leur germination; mais la chaux est bien moins énergique, à ce point de vue, que les sels de cuivre. La couche de carbonate de chaux formée peu après le dépôt d'hydrate de chaux, empêche la formation de nouveaux conidiophores, mais ne détruit pas la partie végétative du champignon renfermée dans les tissus; le mycélium continue à s'y développer.

Depuis un temps immémorial, on a l'habitude, en Médoc, de badigeonner les bordures de vignes, le long des routes, avec un mélange de chaux et de sulfate de cuivre pour effrayer les passants qui seraient tentés de prendre des raisins. Dès la première invasion du Mildiou (1881) on s'est aperçu que les vignes ainsi traitées, conservaient leurs feuilles jusqu'aux gelées. L'observation

facile de ce fait indiqua bien vite que la chaux, et le cuivre étaient un remède contre le peronospora.

M. Millardet observait en (1882), les effets du mélange de chaux et de cuivre, dans son compte rendu à l'Académie des sciences en (1884), il donnait à sa formule le nom de Bouillie bordelaise, celle qui est encore de nos jours supérieure à tous les remèdes connus.

Bouillie Bordelaise

Sulfate de cuivre..... 3 kilog.
Chaux vive..... 1 kilog 500. (2)
Eau..... 100 litres.

La bouillie bordelaise se compose donc de trois matières distinctes, cuivre, chaux et eau.

Cui-re. — Pour faire une bonne bouillie, le sulfate de cuivre doit toujours être d'un beau bleu; on le trouve dans le commerce, à l'état pur, en gros cristaux, exposés à l'air ils s'effleurissent, et se couvrent d'une poussière blanche, mais ce n'est pas un signe d'impureté.

Le sulfate de cuivre employé pour les traitements du mildiou doit être pur, car son action est bien plus énergique que celle du sulfate de fer, ou du sulfate de zinc, auxquels il se trouve parfois naturellement mélangé. Ainsi le vitriol de Salzbouurg, d'Almonde, de Chypre, sont doublés de cuivre, de fer et de zinc; de même les sulfates qui proviennent du grillage des pyrites cuivreuses, et renferment toujours une certaine quantité de sulfate de fer.

Par un examen rapide on peut s'assurer de la pureté du sulfate de cuivre; il suffit de verser dans une solution de la matière une petite quantité de lait de chaux; si le sulfate de cuivre est pur, la solution devient d'un beau bleu; si elle contient du sulfate de fer, elle passe au bleu rouillé, et au blanc sale, s'il y a mélange de sulfate de zinc.

Le sulfate de cuivre en solution simple, n'adhère que fort mal sur les feuilles, il est facilement lavé et entraîné par les pluies, ou par les vents à la suite de la sécheresse ou de l'acrosissement des feuilles. Pour obtenir un effet parfait il faut ajouter de la chaux aux sels de cuivre, c'est elle qui fixe la goutte préservatrice sur les feuilles, et détermine son adhérence intime.

Pendant quelques jours, elle est capable de tuer les conidies et les zoospores par sa causticité. Enfin lorsqu'elle est transformée en carbonate, elle sert à la préservation de la provision d'oxyde de cuivre, ce sont ces qualités d'adhérence et de solubilité successives qui ont fait que les résultats obtenus avec la bouillie bordelaise, ont été si concluants.

Chaux. — La chaux grasse est préférable à la chaux maigre, et surtout à la chaux hydraulique qui ne doit pas être employée. La dose de 1 kilog 500 de chaux que nous prenons pour base, est relative à la chaux vive, à l'état pur. On peut cependant employer de la chaux éteinte, à l'état pâteux mais, dans ce cas, les doses de chaux sont différentes; il faut employer, par rapport à la chaux vive, deux fois plus de chaux délitée, et cinq fois plus de chaux éteinte à l'état pâteux.

Eau. — On ne doit se servir de l'eau bien propre, c'est une bonne méthode pour ne pas engorger les instruments.

Le premier traitement de la vigne doit toujours se faire dans la 1^{re} quinzaine de mai suivant que l'année est avancée; le second 1^{re} quinzaine de juin avant les moissons; celui-ci coïncide toujours avec l'époque à laquelle le mildiou peut-être le plus désastreux; le troisième traitement 15 juillet; le quatrième fin août, toujours vingt jours avant les vendanges.

On prépare la bouillie de la manière suivante. On met 50 litres d'eau dans le fond de la pièce dont on veut se servir. Le sulfate de cuivre est placé dans un petit sac que l'on tient suspendu par une corde. D'autre part, on délite la chaux dans un baquet; quand elle est refroidie, on y verse une quinzaine de litres d'eau et l'on remue fortement. Quand le sulfate de cuivre est tout fondu, on verse dessus le lait de chaux (3) en ayant soin de bien remuer encore; s'il reste de la chaux dans le baquet, on y verse une dizaine de litres d'eau, l'on agite fortement et on verse de nouveau sur le cuivre. Le mélange doit être agité de nouveau pendant cinq minutes au moins, pour favoriser la réaction chimique.

La bouillie doit être faite vingt-quatre heures avant de s'en servir. Les autres remèdes employés contre le mildiou sont les suivants: verdet, bouillie bourguignonne, bouillie sucrée, eau céleste, ammoniac de cuivre, sulfostéatite par la rosée, etc.

Traisons la vigne sans nous décourager, traitons-la donc comme elle doit l'être; elle nous rendra au centuple ce que nous lui aurons donné.

Victor COMBES,
Chevalier du Mérite Agricole.

(1) Voir notre ouvrage sur les vignes américaines. En vente chez l'auteur, et chez M. Girma, libraire à Cahors (Prix: 3 fr.)

(2) Il y a des vigneron qui se figurent qu'en mettant beaucoup de chaux, ils réussissent mieux. Il ne faut pas que la chaux atteigne le poids du cuivre. La moitié suffit pour transformer tout le cuivre en hydrate; alors on n'a pas à craindre de brûler. En second lieu, il est assez neutralisé et son adhérence est plus forte et plus durable.

(3) Il est important de verser la chaux dans le sulfate de cuivre. M. Gayon a montré, en effet qu'en faisant l'inverse, une partie du cuivre passait à l'état d'oxyde de noir insoluble, sans action par conséquent contre le mildiou.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Cahors

Billets d'aller et retour à prix réduits

La compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales des régions du Lot avec la ville de Bordeaux, vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, une proposition ayant pour objet d'étendre à cette région les dispositions actuellement en vigueur pour les billets aller et retour de toutes classes prévus par son tarif spécial G. V. n° 2.

Aux termes de cette proposition des billets d'aller et retour seront délivrés pour Bordeaux par Cahors et les gares et stations de la région et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Bordeaux.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1^{er} Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour guérir et se préserver de la grippe, la bronchite, l'influenza, les rhumes, toux, catarrhes et leur complications, pour se fortifier la poitrine, l'estomac et les bronches, le meilleur moyen est de prendre à chaque repas deux GOUTTES LIVONNIENNES de Trouette-Perret, 3 francs le flacon. Dans toutes les pharmacies.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

BULLETIN FINANCIER

du 17 Mai 1895

La bonne tenue de nos rentes et une légère amélioration des places étrangères ont au début amené une légère reprise générale, mais Londres, Vienne et Berlin redevenant de nouveau faibles et par suite les valeurs internationales s'en ressentent. Nos rentes seules conservent toute leur fermeté.

Le 3 0/0 finit à 97.12 1/2, comme il avait débuté après avoir fait 97.45 au plus haut. Un peu de lourdeur sur les actions de nos grands établissements de crédit. Les attaques périodiques recommencent contre le Crédit Foncier qui faiblit à 57.50.

Le Crédit Lyonnais reste sans changement. La Société Générale conserve toute sa fermeté. Hausse du Suez à 2700.

Comme nous le disons plus haut, les fonds étrangers n'ont pas conservé leurs cours du début. L'Italien de 92.05 revient à 91.90. L'Extérieure est lourde à 64 7/8. Les fonds ottomans en reprise sensible d'abord finissent fermes.

Il est bon de rappeler que la Cie Nationale de l'Equateur a succédé à la Cie de Guayaquil, cette dernière ayant été déposée de la concession à la suite de démêlés avec le gouvernement. Les avantages et garanties accordés à la nouvelle compagnie sont beaucoup plus importants que ceux dont sa devancière était pourvue.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1037^e livraison (13 mai 1893). — Texte: L'aventure d'Alexandre Vorzof, par Mme de Nanteuil. — ... Par où l'on a pêché, par Claire Chemin. — Ernest Melssonier, par Georges Duplessis. — Les voyages merveilleux de Lazare Poban, par Eugène Mouton. — Un moyen de faire entendre les sourds. — La fabrication des verres à lunettes, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Myrbach, Vuillier. Abonnement: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire de la 1688^e livraison (13 mai 1893). — Chicago et l'exposition universelle colombienne, par M. E. Bruwaert. — Seize gravures de Boeker, Boudier, Taylor, Mme Jacob-Bazin, Berteault, Privat, Gotorbe, Riou, Sandier et de Thiriart.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 15 mai 1893. — Aeterna Nox, poésie, par L. Durocher. Le sou trou, par J. Barancy. — Les portes de fer, par Louis de Hessem. — Les lunettes de Maître Bernard, par S.-E. Robert. — La chasse à l'ours en Russie. — Le petit Florentin, par H. de Charlieu. — Causerie de quinzaine. — Le Virgile travesti, par Alb. Guillaume. — Le livre de la nature, par M. Rollinat. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par Ray, V. Schramm, Burgers, Chelmowski, R. Lothé, Alb. Guillaume, Gailard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique: AUDOUARD, BRIVE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE



Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE: chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupirey de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin; a coûté 100 fr.

On est souvent très embarrassé pour soutenir les forces d'un malade qui ne peut supporter les aliments même les plus légers. Il convient alors d'avoir recours à la merveilleuse invention connue dans la science sous le nom de: *Peptone et Vin de Peptone de Chapoteaut.* Avec la première, prise dans du bouillon ou administrée en lavements, on nourrit les malades épuisés; avec le second, qui est avant tout un vin nutritif, réparateur et reconstituant, on nourrit et soutient les malades épuisés par l'anémie, la chlorose, la phthisie, les fièvres, les plaies, le diabète, l'albuminurie, les maladies du foie, de la vessie et de la tyssenterie.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE LAYTOU, 34-36, RUE DU LYCÉE CAHORS

CULTURE de la Truffe, par J. Meulet, instit. Brochure de 34 pages... 0 fr. 25

DICTIONNAIRE des Communes du Lot, par M. Combarieu, archiviste départemental. — Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique avec carte du département... 5 fr.

CARTE du Lot, Edition de poche ou de cabinet, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction... 0 fr. 75

NOTES pour servir à l'histoire des Etats provinciaux du Quercy, par M. Baudel, universitaire... 4 fr.

L'ÉLEVAGE des bêtes à laine des Causses du Lot, par J. Meulet. Brochure de 46 pages... 0 fr. 35

MANDATS pour Maires. Modèle officiel, le cent... 4 fr. 75

REGISTRES des délibérations du Conseil municipal. 100 pages avec instruction, cartonnés... 5 fr. 50

ALGER Un an à Alger, récits de voyages, par M. Baudel, universitaire. Volume de 308 pages... 2 fr.

TABLEAU officiel des distances de chaque commune aux chefs-lieux du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811... 4 fr.

LE QUERCY aux Etats généraux de 1789. Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal de séances. Liste complète des députés, par M. L. Combarieu, archiviste départemental, l'exemplaire... 7 fr.

TOUTES les bonnes CUISINIÈRES vous diront que le meilleur Tapioca est le Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique L'AS de TRÈPLE à QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. Gros: 282, Boulevard Voltaire, PARIS.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction: 32, rue de la Sourdière, Paris. 8 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence) Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

A CEDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

Compagnie Générale des Cycles
Société Anonyme au Capital de Un Million
Vend, avec Garantie, des Vélocipèdes de toutes les principales Marques FRANÇAISES et ANGLAISES.
PAYABLES en DIX MOIS
S'adresser à la Compagnie, 23, Avenue des Champs-Élysées, 23, PARIS.
Cahors: M. PAUL BOUZERAND, 31, rue Nationale.

EXPOSITION CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM.:

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.
H. DEBENBOURG, prof à l'École des langues orientales.
F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine.
A. GIRY, professeur à l'École des chartes.
G. CLAUSSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit.
D^r L. HAIN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques.
H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.
E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.
H. MARION, professeur à la Sorbonne.
E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.
A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

La Grande Encyclopédie en nous dit: *livrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience.* (Arsène HOUSSAYE)

Demandez Prospectus détaillé aux Editeurs

Broché: 600 fr.
Payables: 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

Relié: 750 fr.
Payables: 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAULT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis. Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE

BI-CARBONATÉE SODIQUE de

Saint-Julien de Jordanne (Cantal) Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal

La bouteille (verre non compris)... 0^{fr} 30
La caisse de 21 bouteilles... 6 00
S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.

M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

A VENDRE

LA VIGNE de M. Andrieu Montaudé, située faubourg Cabessut, à 10 minutes de la ville. Vigne plantée et greffée, en plein rapport, maison comprenant chambre, cuisine, grenier, cave. Jardin potager, fruits de toute espèce, tonnelles, eau à boire, eau pour arrosage.

S'adresser, pour visiter, à M. Fournier, capitaine en retraite, 91, boulevard Gambetta, au 1^{er}, tous les jours, de midi à cinq heures.

A VENDRE également, Salon complet Louis XIV, piano Erart à cordes obliques, pendule, fauteuils, lits, tables de nuit, suspension en cuivre massif et différents autres objets.

A VENDRE une excellente Machine à réaction à deux cylindres (de la maison Alauzet), munie de tous ses accessoires. En excellent état, vitesse quatre mille à l'heure. Format du Figaro. S'adresser à l'agence Havas, à Nantes.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau: DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÈME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEBORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

A Vendre IMMÉDIATEMENT

L'établissement connu sous le nom de CAFÉ DE STRASBOURG, boulevard Gambetta, n° 77, Cahors. S'adresser à M. Andrieu, propriétaire de l'établissement.

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

Le propriétaire-gérant: LAYTOU.